

Le monde qui nous entoure a bien changé depuis une décennie et cela s'accélère depuis le début de cette olympiade, la numérisation de nos échanges, de nos organisations, les réseaux sociaux, etc... sont les signes d'un besoin adapté, différent pour les jeunes générations. à qui nous devons ouvrir nos instances et offrir la capacité de s'engager à tous les niveaux, sans renier nos valeurs associatives, de compétences et de partage :

1. Un individualisme grandissant, des comportements consommateurs
2. L'érosion lente du nombre de clubs, de licenciées et licenciés depuis de nombreuses que l'on a considéré comme inéluctable
3. Difficultés de créer des vocations de bénévoles " dirigeants " et " occasionnels " pour nos épreuves et manifestations, nous devons redonner du " sens à l'engagement associatif.
4. Le désengagement de l'état, la réorientation de sa manière de voir le sport (l'agence du sport, l'autonomisation des fédérations, etc.....)
5. Les fusions des ligues, qui devenues plus grandes, fait que de facto qu'elles s'éloignent du terrain et ont de plus en plus de mal à " représenter " les comités (différences de tailles, d'historique, de fonctionnement, etc.....) , les clubs, les licenciées et licenciés .
6. Notre modèle d'organisation du tennis de table hérité d'un monde jacobin et centralisateur pyramidal, renforcé par la pression des règlements (d'ailleurs ils ont bon dos on se réfugie derrière pour ne pas se remettre en question et cela évite de se poser aussi les bonnes questions).
7. De la découle le manque criant de communication à tous les étages ce qui ne mutualise pas le dynamisme et l'envie de progresser dans un système totalement tourné vers l'amélioration continue :
 - o Communication verticale (de bonnes choses sont faites en haut, elles sont mal "vendues " et manque singulièrement de notes simples d'application très pratiques de mise en application au plus près du terrain
 - o Communication horizontale : il en est de même pour tous les niveaux pas d'échanges, pas de mises en commun des préoccupations et des objectifs des uns et des autres par rapport à des actions, etc.....pourtant chacun pensant ayant fait de son mieux et pourtant ça ne marche pas, plus nous serons solidaires, organisés mieux et plus nous réussirons,
8. Notre manque d'ouverture, de désir d'aller vers les autres structures qui abritent des pratiquants du ping pong, ce sont aussi des pongistes on devrait proposer nos savoirs faire, nos expertises diverses afin qu'ils trouvent encore plus de plaisir à pratiquer en fait leur apporter quelque chose en plus qu'ils ne peuvent avoir.

Le chemin sera long, nouveau et différent tout en gardant notre identité, nos valeurs effectuer une révolution culturelle aussi bien dans notre organisation, nos communications se recentrer au final sur les parties essentielles que sont les clubs, les licenciées et licenciés.

Ne connaissant pas assez précisément la filière haut niveau elle est belle et bien nécessaire à la reconnaissance de notre sport au plus haut niveau et est une vitrine au même titre que la partie " pro " est elle aussi nécessaire, elle doit être attrayante il n'est forcément bon que des structures " associatives " interfèrent et s'ingèrent trop sur l'organisation de cette filière qui cristallise des intérêts privés nécessaires à leur image et à leur vie. Les

collectivités territoriales sont de plus sensibles au projet des clubs pro afin qu'il y ait un prolongement et une cohérence avec la pratique sur leur territoire nous pouvons les aider dans ce cadre.

Propositions concrètes sur les points énoncés

Point n°1 :

- Directement nous n'y pouvons rien mais dans les clubs les comportements de solidarité intergénérationnelles, d'entraide doivent être recherchés et encouragés avec à la clef des incitations, nous devons toutes et tous y réfléchir (bien faire la différence entre l'adhérent licencié " consommateur " qui profite du modèle associatif à son seul profit sans faire aucun " retour " et l'adhérent intégré à sa communauté qui agit et réagi collectivement.

Point n°2 :

- Droits d'affiliation doivent être progressifs en fonction de critères à déterminer et des paliers à déterminer (on y perdra en recettes directes mais le nb de licences devrait monter avec le retour de petites structures essentielles à nos niveaux les plus bas en championnat de France par équipe dans nos divisions de districts les plus basses par exemple).
- Revenir aux fondamentaux de la licence " promotionnelle " **tarif bien sur " promotionnel "** celui-ci pouvant être adapté que si et seulement si les instances organisent des actions ou événements de promotion pour ces licenciées et licenciés.
- Remettre la priorité sur la formation des encadrants de base, des arbitres, qui doit être aidée financièrement à tous les niveaux nous sommes tous concernés (sur cette saison le CD76TT aide financièrement les clubs à s'engager) nous avons perdu beaucoup de club du fait de l'absence d'encadrant bénévoles ou professionnels, ainsi que d'arbitres avec des règlements trop restrictifs sur la ou les périodes d'inactivité (par exemple).
- Les coûts de formation doivent être serrés au maximum afin d'atteindre un niveau cout/efficacité compatible avec le modèle économique de nos structures de base
- Au niveau de la filière formation arbitrage se réinventer en acceptant la notion que les savoirs d'aujourd'hui sont partout pas forcément dans le sérail, mettre en place la " formation JA accompagnée " (idem conduite automobile accompagnée) afin d'accueillir des jeunes comme adjoints sur nos compétitions de plus en plus informatisées c'est ce que nous faisons sur le terrain au niveau du comité (la moyenne d'âge de nos JA2, JA3 monte dangereusement il n'y a pratiquement plus de formation de JA2 et JA3 pourtant essentiels pour le bon déroulement de nos compétition Départementales, Régionales (on y voit toujours les mêmes) la commission formation arbitrage régionale ne peut ne veut rien faire les règlements fédéraux d'un autre âge sont toujours mis en avant .
- Pour aider les clubs financièrement il nous faudrait aussi peut être réformer le système de Juge Arbitrage pour certaines divisions en autorisant qu'un JA officiel du club puisse officier dans des conditions financières à déterminer en ne changeant rien bien sur les obligations des clubs en nombres d'arbitres.

- An niveau des arbitres JA1 qui sont nommés par une commission officielle il existe un anachronisme réglementaire, dans une salle un juge arbitre peut faire beaucoup de choses : mettre des cartons, prendre des décisions très fortes sur beaucoup de point de vue, etc..... mais la seule chose qu'il ne peut pas faire est de remonter un résultat pourtant il est responsable de la feuille de rencontre !!!!!!!!!

Point n°3 :

- " L'engagement bénévole ", tout est dit dans ces 2 mots, l'engagement est volontaire, gratuit, avec pour objectif de rendre service aux autres, à ce titre correspond à la vision que se fait celui qui s'engage il doit y avoir un sens à son engagement et y trouver un épanouissement par la possibilité d'avoir une action, une autonomie une capacité réelle d'être moteur, être force de proposition concrètes sur ce qu'il entreprend et non pas seulement être " des bras ".
- Nous devons donc ouvrir nos instances aux jeunes générations afin d'opérer le processus de transmission de nos instances et associations et là de la formation " très concrète " de terrain "" est nécessaire et doit être aidée.
- Certes des reconnaissances " honorifiques " existent et sont les bienvenues
- Le statut des bénévoles ayant des fonctions dans le bureau au sens des statuts des associations (président, secrétaire et trésorier) est une " arlésienne " tout le monde en parle beaucoup mais on ne voit rien venir, pour ceux qui sont imposables fiscalement des déductions existent pour les non imposables il n'y rien est ce bien normal ?
- Pour le bénévoles qui au quotidien ou lors des actions de l'associations il faudra développer les possibilités déductions fiscales (reste l'obstacle des bénévoles non imposables qui sont une partie importante des bénévoles au quotidien) ou aux clubs, comité, ligue ou fédération de s'entendre pour faire quelque chose de concret (à ce jour il nous est de plus en plus difficile de trouver des clubs pour organiser nos compétitions par manque de bénévole donc nous allons nous tourner vers les groupements d'employeurs ou les membres du conseil d'administration pour organiser nos compétitions)

Point n°4 :

- Le désengagement de l'état, les modifications de l'organisation du sport en France et de son financement au moins pour ce qui concerne le sport amateur reste très flou puisque qu'il nous a fallu insister et interpeller notre président fédéral pour qu'enfin nous ayons des informations et une communication en particulier pour ce qui concerne le CNDS
- Aujourd'hui rien n'est réglé ou tout du moins aucune communication ne nous est parvenue, le manque de transparence, d'information complète et de consultation nous fait craindre le pire il y aura autonomisation donc nous demandons que toutes les instances dont les Comités départementaux soient parties prenantes du processus d'autonomisation, de l'établissement des critères, de sa forme, des répartitions budgétaires, que le comité de pilotage ou une autorité " de terrain " voie le jour afin s'assurer et garantir que les moyens financiers alloués ne se borne pas à du ruissellement dont on sait que cela n'est jamais bénéfique pour la base ou que l'on empile des structures qui alourdissent le

processus et vampirise de l'argent public dont la destination finale est pour le " développement du sport "

Point n°5 :

- Les fusions des ligues voulues par les nouvelles régions enterrées de facto leur proximité du terrain et compliquée, en l'absence de projet et de volonté politique criante pour certaines instances, (la fusion pour certains n'a rien changé, on continue de fonctionner comme avant on fait comme d'habitude alors que les choses ont bougé et si en plus vient se greffer des problèmes d'égos et d'ambitions personnelles tout est paralysé il n'y a plus de dynamique ni d'impulsion pour faire évoluer les choses) les relations avec les comités départementaux au point même que celles-ci ne restent que plates et factuelles).. Mais je pense que bon nombre de comités, de clubs, ou d'instances sont quand même dans l'action positive, progressiste et d'engagement, pour les compétences qui leur sont dévolues jusqu'au point où ils peuvent aller seuls pour s'adapter aux réalités du terrain , mais pour la cohérence des actions il faudra encore attendre que nombres de règlements et d'attitudes dans les ligues et la fédération évoluent pour " déverrouiller " le système dans son ensemble .

Point n°6 :

- Le point n° 5 a bien sûr un impact important sur le point n° 6 car nous pouvons, au niveau comité nous interroger sur la représentativité que nous représentons au travers des ligues au niveau du conseil fédéral.
- Notre modèle jacobin pyramidal empêche toute dynamique et évolution qui sont nécessaires au niveau du terrain, il n'est pas normal que dans un contexte de gestion et management participatif les comités ne soient pas associés et ne soient pas partie prenante dans l'élaboration et la discussion des orientations des projets fédéraux, on pourrait résumer cela en " *ne vous inquiétez pas bonnes gens d'en bas nous pensons pour vous et nous seuls savons ce dont vous avez besoin* " ce type de management est bien sûr d'un autre siècle, on aboutit invariablement à faire grandir la distance entre les instances fédérales qui a pour résultat un sentiment que les clubs et les comités ne sont pas entendus. De ce point de vue le projet fédéral qui sera présenté début janvier pour débattre de l'évolution du Tennis de table est déjà largement ficelé et bordé (je fais référence à un power point qui est apparu suite à des journées de travail ou séminaires où les comités et les clubs n'ont pas été conviés ni associés) il restera à voir quelle influence aura la discussion de début janvier elle pourra être profitable si le jeu est " ouvert " le projet amendable dans le cas contraire on risque bien de creuser encore le fossé entre la fédération et les instances de base. La composition du futur conseil fédéral doit être revue pour s'ouvrir aux représentations des comités et des clubs, afin d'adapter dès la conception, le contenu pratique que doit avoir tout projet, de faire remonter les ressentis et les besoins du terrain très directement, pas simplement d'un point de vue consultatif mais aussi pour peser sur les orientations, pour qu'enfin cela soit une vraie fédération de clubs qui travaille pour les clubs, les licenciés et licenciées.

- Enfin pour répondre à la question : " **les comités ont-ils assez d'autonomie** " dans pas mal de domaines ceux-ci ont beaucoup de latitudes dans leur fonctionnement puisqu'ils sont eux même association loi 1901 : partie financière (il subsiste que le modèle économique existant qui n'est plus adapté entre autre depuis les fusion des ligues pour faire court on fait pareil que l'on soit 2 ou 5 comités il y a donc dans pas mal de domaines " des distorsions " pour les parties sportives nous avons au plus possible adapté nos fonctionnements, nos règlements départementaux pour nous adapter aux changements mais il arrive un moment nous nous heurtons au conservatisme des 'étages supérieur pour faire avancer un peu au final , **ce que nous demandons surtout c'est d'être associés aux grandes orientations stratégiques qui engagent toutes les instances, un management fédéral participatif avec ses instances " déconcentrées "** je n'aime pas ce mot puisqu'il nie le pouvoir participatif de celles-ci. . De même les gestions des catégories de joueuses et joueuses de série " départementale " doit être dans les compétences départementales avec les charges et recettes correspondantes, si celle-ci n'ont les moyens de les assumer les confier à la ligue, actuellement cette délégation de compétences est du " bon vouloir " de la ligue.

Point n°7 :

- Nous avons, dans toutes nos instances, des problèmes de méthodes de communication soit :
 - En interne, quand nous engageons une action, déjà les objectifs finaux pratiques doivent être connus et partagés mais au final on s'aperçoit que chacun, individuellement, a fait de son mieux et le résultat n'est pas toujours à la hauteur puisqu'il manque un élément essentiel les échanges, la confrontation des idées, afin qu'émerge la solution la plus adaptée, autour d'un responsable de projet qui fait en sorte de coordonner pour plus d'efficacité au final.
 - En externe les politiques et les outils de communications sont bien connus et enseignés dans les écoles de communication pour faire la promotion pour l'information sans forcément de retour directs, le problème se corse dès qu'une instance veut communiquer vers les autres instances afin de promouvoir une action, diffuser des conventions, etc..... il y manque relativement souvent la notice concrète d'application qui fera gagner un temps précieux pour celui qui la reçoit et souhaite la mettre en œuvre, n'oublions surtout pas que nos clubs, dans une moindre mesure les comités, sont inondés de sollicitations venant de divers horizons : associations, organismes gouvernementaux etc..... et en plus doivent faire fonctionner leur associations et répondre à certaines obligations, donc tout ce qui pourra leur présenter une synthèse via une communication rapide, leur permettant de faire des choix, cette communication sera d'autant plus suivie par lecteurs s'ils trouvent matière concrète.

Point n°8 :

- Nous avons la chance de pratiquer une activité qui va de la plage ou garage jusqu'au niveau professionnel et pourtant nous ne touchons qu'une petite partie de tous ces pratiquants. Il nous faut définitivement nous séparer de cette étiquette élitiste, qui nous empêche de regarder autour de nous les nombreux endroits de pratique dans des associations multi activités (sport en milieu rural, handicap, sport adapté, sport en entreprises (les corpos sont en mauvais point) dans tous ces domaines il faudra aborder de manière transversale **les doubles voir triples licences** puisque souvent ces pratiquantes n'ont pas de moyens financier compatibles, et pourtant dans les start up on joue au Ping Pong, dans les associations de quartiers, d'association d'anciens, etc..... Nous avons des atouts et des compétences (techniques, arbitrales, organisationnelles, etc.....) à faire valoir et à mettre à leur service afin que leur pratique soit plus " plaisante " et que nous puissions promouvoir indirectement notre discipline, pour cela au niveau fédéral il faut créer des clubs loisirs, de vraies licences loisirs le tout à un tarif très très attractif, les collaborations organisationnelles avec les clubs ou les comités pouvant être tarifées au coup par coup et au plus près pour qu'au final ce soit des partenariats " gagnants/gagnants "..

Voilà, j'arrive au bout de ma contribution, qui est certainement incomplète, j'espère ne pas avoir été trop ennuyeux et avoir ouvert des pistes, être force de propositions qui permettront l'évolution et l'ouverture de nos instances pongistes.

Patrick LEVEE

Le 20 Octobre 2019